

N°168
MAI - JUIN 2026

Pol Position

MAGAZINE DE SAINT-POL-SUR-MER



**RETROUVER LE CARNET DES ÉLECTIONS
DANS VOTRE MAGAZINE.**

SUIVEZ LE FIL



www.ville-saintpolsurmer.fr





RETOURS EN IMAGES 03-06

Depuis le mois de janvier, Saint-Pol-sur-Mer célèbre ...

ÉDITO 07

ÉVÈNEMENT 08

Le printemps ouvre la saison des brocantes

EMPLOI 09

Le service emploi-insertion retrouve ses locaux !

CULTURE 10-12

Les scènes saint-poloises vous donnent rendez-vous

Activités de mai et juin à la médiathèque

La culture vous ouvre ses portes vers les arts

ÉLECTIONS 13-20

Le carnet des élections

SPORT 21

Une nouvelle section féminine pour le club de rugby

JEUNESSE 22-23

Les animations de printemps pour les enfants

SÉNIORS 24-25

Les séniors pourront profiter, de multiples animations et activités

"Game Over ? Jamais !" : les séniors de la ville ont relevé le défi du jeu vidéo

MÉTAMORPHOSES 26-30

On l'a dit, on l'a fait

Et ça continue !

Encore des projets pour Saint-Pol-sur-Mer !

TRIBUNES 31

AGENDA



Retours en images

... LA JEUNESSE



Pâques

Au parc Prigent, les petits Saint-Polois ont fouillé les moindres recoins à la recherche des œufs. Mission réussie : paniers bien remplis et surtout beaucoup de sourires à la clé ! Parents et enfants ont profité ensemble de ce moment. Merci à tous d'avoir été au rendez-vous !



Projet média

Dans le cadre d'un partenariat avec la Cité éducative, des intervenants de l'École Supérieure de Journalisme de Lille sont venus partager leur expertise avec les enfants du CME/CJ. Ils ont pu analyser un journal télévisé et rédiger des sujets pour enregistrer leur propre journal télévisé !

Semaine de la petite enfance (1), (2)

En mars, la Semaine de la Petite Enfance a permis au Département du Nord de proposer une action de sensibilisation à la piscine Guynemer auprès des familles, et d'autres ateliers sur le site Cocteau, autour de la thématique "Des équilibres". Plus de trente enfants ont pu profiter des ateliers animés par les professionnels : parcours de motricité, diversification alimentaire ou encore photolangage. Ces moments ont permis de valoriser les compétences parentales et de renforcer les liens entre les familles et les professionnels. Une véritable réussite pour l'ensemble des partenaires mobilisés.



... LA CULTURE



Académie de musique et auditions

Durant l'hiver, les classes d'instruments de l'académie de musique se sont produites en audition publique.



Médiathèque

La médiathèque Émile-Zola continue de proposer de nombreuses animations pour les jeunes. En février, les équipes ont invité les enfants et leurs parents à célébrer la Chandeleur !

ET HONORE



Cessez le feu

À l'occasion du 64^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, une cérémonie officielle a eu lieu devant le monument aux morts.



Retour sur le carnaval



La bande des pêcheurs prend la direction du jet de harengs dans la bonne humeur.



Les écoles transmettent nos traditions locales en partageant ce moment avec les élèves dans le respect des valeurs carnavalesques.

Dès le plus jeune âge, le carnaval se partage en famille lors du carnaval enfantin.



Un beau moment de partage intergénérationnel entre les seniors et les enfants du CME, du CJ, de la halte-garderie et du RPE.



Une tradition ancrée en chacun, qui perdure au fil des années pour un carnaval des seniors festif !



Le carnaval des Extraordinaires destiné aux personnes en situation de handicap a réuni plus de 350 personnes !



Chères Saint-Poloises, chers Saint-Polois,

Je suis ravi de vous retrouver à travers notre Pol'Position ! Car il ne vous a pas échappé qu'entre-temps, une élection est passée par là... Il en sera d'ailleurs question dans ce magazine (page 13 à 20). Vous m'avez fait l'honneur de placer la liste que je menais largement en tête des suffrages. Je tiens ici une nouvelle fois à vous en remercier.

À présent, il est temps de reprendre l'agenda classique de notre commune. Du classique qui n'a rien de banal. À commencer par l'événement qui s'est déroulé le 8 avril, à la salle Jean-Vilar (Centre Jean-Cocteau) : pour la deuxième année consécutive, nous avons accueilli le bal des Extraordinaires, soit 350 personnes en situation de handicap venues de toute la région pour faire la fête ! Un joli moment de partage comme Saint-Pol-sur-Mer sait si bien le faire.

Des manifestations au cœur d'un parc fait pour vous

Le samedi 4 avril, sous le soleil et dans une ambiance de fête, vous étiez des centaines à avoir répondu à notre chasse à l'œuf, organisée pour la première fois dans un lieu incontournable des sorties en famille à Saint-Pol-sur-Mer : le parc Prigent. Et vu le sourire affiché sur le visage de vos enfants, je crois pouvoir parler d'un grand succès !

Devenu l'un des symboles du changement d'image de notre ville, le parc sera d'ailleurs à nouveau mis à contribution le 10 juin puisqu'il accueillera un village alimentation sur le thème "Comment bien manger ?" En attendant, bien sûr, la saison estivale...

Notre HBM va défilé à Paris

À l'occasion de mon discours d'investiture, j'ai rappelé les quatre piliers de notre action : La sécurité, la jeunesse, l'urbanisme / cadre de vie et la santé. Je ne serais pas complet si j'oubliais la place toute particulière que nous consacrerons aux animations. Votre participation nombreuse et assidue est le signe de votre attachement à ces événements et fait partie de l'identité saint-poloise. Vous êtes le cœur battant de notre ville, cela nous encourage à poursuivre sur cette voie, en parfaite collaboration avec notre tissu associatif.

C'est ainsi que sur les deux mois à venir, nous vous proposerons le traditionnel gala de danse, les portes ouvertes de notre école des beaux-arts, puis de notre académie de musique, les banquets des seniors, notre grande brocante annuelle ou encore le concert de printemps de l'Harmonie batterie municipale.



Christophe CLAEYS

Maire

Délégations : finances, cadre de vie et NPNRU

"Votre participation nombreuse et assidue est le signe de votre attachement à ces événements."

Notre HBM qui vivra d'ailleurs un moment unique, le samedi 23 mai, en défilant sous l'Arc de Triomphe, à Paris, à l'occasion de la cérémonie de ravivage de la flamme du Soldat inconnu. Le signe, une nouvelle fois, de l'excellence saint-poloise.

**Votre maire
Christophe Claeys 07**



Le printemps ouvre **la saison des brocantes**

Le dimanche 28 juin 2026, la Ville de Saint-Pol-sur-Mer vous invite à participer à sa grande brocante annuelle, rendez-vous des bonnes affaires et de la chine pour les chasseurs d'occasions.



La rue de la République, portion entre la rue Parmentier et le lycée Guynemer, accueillera de 8h à 17h, les brocanteurs, dénicheurs de bonnes affaires ou encore les promeneurs du dimanche.

Le centre Jean Cocteau ouvrira ses portes aux brocanteurs pour les inscriptions :

- **Aux riverains : mardi 26 mai 2026**, de 9h à 12h
(Justificatif de domicile de moins de 3 mois)
- **Aux Saint-Polois : jeudi 28 mai 2026**, de 9h à 12h
(Justificatif de domicile de moins de 3 mois)
- **Aux extérieurs : jeudi 28 mai 2026**, de 14h à 17h

Village de l'alimentation



Engagés en faveur de la santé et de l'accès à une alimentation de qualité, durable et solidaire, la CUD et la SCAS en partenariat avec la Ville organisent un Village de l'alimentation au Parc Prigent le **mercredi 10 juin de 10h à 15h**.

Cet événement est porté collectivement avec la participation de **La Petite Pierre, Creative, le Littoral Solidaire, le Secours Populaire, ESL, l'Afeji-Réseau de Cocagne et Villenvie, la commune associée.**

Le Village de l'Alimentation a pour objectif de faire découvrir aux habitants des solutions concrètes pour **manger sainement à moindre coût**, tout en encourageant l'évolution des pratiques alimentaires.

Au programme :

- Une cuisine de rue suivie d'un repas convivial ;
- Un marché éphémère proposé par les partenaires ;
- Des chèques verts seront proposés aux personnes accompagnées par la SCAS, pour faciliter leur accès à cette initiative conviviale ;
- Des animations familiales et sportives proposées par Villenvie ;
- Des animations et ateliers de sensibilisation au bien manger, adaptés à toute la famille.

Venez nombreux !

Le concours des jardins fleuris revient ! Jardin, balcon, terrasse... chacun peut participer et apporter sa touche de couleur à la ville.

La Ville ouvrira les inscriptions à la Maison des associations, place du chevalier de Saint-Pol :

- **Le lundi 22 juin de 9h à 12h**
- **Le mardi 23 juin de 14h à 17h**





Le service emploi-insertion retrouve ses locaux !



Après un transfert temporaire à la mairie, nous sommes heureux de vous accueillir à nouveau dans nos locaux situés au 299 rue Victor Hugo. Les équipes sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre recherche d'emploi et vos démarches d'insertion professionnelle.

Les modalités d'accompagnement restent les mêmes : point d'information et d'orientation, accompagnement vers l'emploi pour les jeunes et les adultes.

Des ordinateurs restent à votre disposition pour vos démarches, avec la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par les conseillers de la Mission Locale ou du PLIE.

Pour marquer ce retour, le service organisera une porte ouverte le lundi 18 mai de 9h à 12h, autour d'un petit-déjeuner convivial, en présence de l'ensemble de l'équipe, à destination des usagers et partenaires.

FORUM DE L'INTÉRIM

Le mardi 16 juin 2026, la commune accueillera, au Centre Jean-Cocteau, le Forum de l'intérim de 9h30 à 16h30 (en continu). Organisé en partenariat avec France Travail, cet événement réunira un grand nombre d'agences de travail temporaire venues présenter leurs offres et rencontrer les candidats à la recherche d'un emploi, proposant d'importantes perspectives de recrutement.



Les scènes saint-poloises vous donnent rendez-vous

L'académie de musique et l'école de danse permettent depuis des années aux adultes et aux enfants de s'initier aux arts de la danse, du chant et de la pratique instrumentale, entourés d'un corps professoral qualifié. Elles accueillent chaque année de nouveaux élèves qui ont la chance de se produire sur scène.



ÉVÈNEMENT : LE CONCERT DE PRINTEMPS FAIT SON RETOUR

L'Harmonie Batterie Municipale (HBM) vous prépare un concert inoubliable avec des invités aux grands talents : l'Orchestre d'Harmonie de Wormhout.

Ensemble, ils vous donnent rendez-vous, **samedi 9 mai à partir de 18h30 à l'Académie de musique** pour le traditionnel concert de printemps. L'ouverture sera assurée par l'Orchestre de l'Académie de Musique qui introduira l'HBM pour une première partie ; la deuxième partie sera assurée par l'Orchestre d'Harmonie de Wormhout et se conclura par 2 morceaux joués tous ensemble. Dont le fameux "C'est Saint-Pol-sur-Mer".

Tarif d'entrée : 2 €.

Pour prolonger la fête, un concert retour sera organisé à Wormhout le samedi **20 juin 2026**.

Ouverture de la billetterie les 29 avril et 6 mai de 14h à 18h à l'académie de musique - 206 rue Victor-Hugo.

Ces moments nous rappellent combien la musique rythme nos vies à Saint-Pol-sur-Mer.

GALA DE DANSE

Le traditionnel gala de danse se tiendra à la salle Abel Lamote du centre Romain Rolland, **sur le thème : "De l'amour à la danse il n'y a qu'un pas"**.

Ce thème évocateur invite au voyage artistique, à la découverte et à l'émotion,

fil conducteur exploré tout au long de l'année par les élèves avec créativité et engagement :

→ **Vendredi 12 et samedi 13 juin** : début du spectacle à 19h (deux parties avec entracte)

→ **Dimanche 14 juin** : début à 16h (deux parties avec entracte)

Billetterie disponible sur le site et les réseaux de la ville le **11 mai** à 18h30.

Tarif : 10€ et gratuit pour les moins de 12 ans. Placement numéroté.

AUDITION DES CLASSES DE MUSIQUES ACTUELLES

De décembre à février, nos jeunes musiciens ont brillé lors des auditions des classes classiques : cor d'harmonie, trombone, flûte traversière, percussion, piano, saxophone et saxhorn-tuba.

Le mercredi 24 juin à 18h30, place à la musique actuelle ! Chant, batterie, guitare basse et guitare électrique vous feront découvrir un répertoire moderne et plein d'énergie. Venez encourager nos talents !

⊕ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

Service culture

Centre Jean-Cocteau

03 28 59 67 69

Activités de mai et juin à la médiathèque

Voyage vers le Japon...

KAMISHIBAI

Venez découvrir le kamishibai, ce "théâtre de papier" qui vous fera voyager au fil de ses planches illustrées.

→ **Dimanche 3 mai à 10h30**

De 6 à 9 ans

Sur inscription auprès de la médiathèque



L'ART DU BENTO

Venez cuisiner l'emblématique casse-croûte des Japonais ! Au programme : un vrai voyage gustatif !

→ **Samedi 9 mai à 10h**

Réservé aux adultes

Sur inscription auprès de la médiathèque

LE CHÂTEAU AMBULANT

Profitez de cette soirée, pour découvrir un classique des animés japonais : Le château ambulant !

→ **Mercredi 13 mai à 19h**

À partir de 10 ans

Sur inscription auprès de la médiathèque

BLIND TEST MANGA

Partagez un moment blind test sur les génériques des animés de mangas de toutes les époques.

→ **Judi 7 mai à 18h30**

Réservé aux adultes et adolescents

Sur inscription auprès de la médiathèque

DESSINE LES POKÉMON

Apprenez à dessiner vos créatures japonaises préférées, elles n'attendent que vous pour prendre vie sur le papier.

→ **Samedi 30 mai à 10h**

À partir de 8 ans

Sur inscription à partir du 16 mai

LE RÊVE DE TOM

Accompagné du groupe de flûtes de l'académie de musique, voyagez à travers les aventures oniriques de Tom, un petit garçon à l'imagination débordante !

→ **Mercredi 6 mai à 18h30**

Tout public

Sur inscription auprès de la médiathèque

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Participez à la soirée jeux de société annuelle ! Profitez de la mise à disposition de jeux de société pour vous amuser en famille ou entre amis.

→ **Vendredi 22 mai à 18h**

Tout public

Sur inscription à partir du 7 mai

PEINDRE À LA MANIÈRE DE YAYOI KUSAMA

À la manière de l'artiste japonaise, viens réaliser ton œuvre recouverte de pois !

→ **Dimanche 31 mai à 10h**

De 6 à 10 ans

Sur inscription à partir du 17 mai



PYJAMA PARTY

Venez en pyjama, votre doudou bien calé dans les bras. Fermez les yeux, laissez-vous emporter par l'histoire... et ensuite, place à l'amusement !

→ **Vendredi 12 juin à 18h30**

De 3 à 6 ans

Sur inscription à partir du 29 mai



La culture vous ouvre ses **portes vers les arts**

PORTES OUVERTES ET REMISE DES PRIX DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

Vous aimez la musique et souhaitez commencer à jouer d'un instrument ? **L'après-midi "portes ouvertes" de l'Académie de Musique ce mercredi 1^{er} juillet est faite pour vous. De 14h à 17h30**, les professeurs seront à votre disposition pour vous aiguiller et vous proposer d'essayer l'instrument de votre choix, même si vous n'avez pas d'idée précise de l'instrument que vous souhaitez débiter. Une série de mini-auditions ainsi qu'une

exposition d'instruments et de photos seront proposées dans le hall, sur toute la durée des **portes ouvertes**.

Une remise des prix aura lieu à partir de 18h30, en la présence des élus, professeurs, parents d'élèves et élèves de l'académie. Au cours de cette réception, et après une audition, les élèves se verront décerner le diplôme qu'ils auront obtenu après leur réussite aux évaluations de fin d'année.



PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS CHARLES RENAUD



Dessin, photographie, peinture, céramique, l'école des beaux-arts Charles Renaud de Saint-Pol-sur-Mer propose un large panel d'enseignements créatifs. Envie de développer votre créativité ou celle de votre enfant ? Rendez-vous à la **Journée portes ouvertes de l'école des beaux-arts le samedi 27 juin de 10h à 12h et de 14h à 16h**.

Au programme : exposition de fin d'année des élèves, rencontre avec les enseignants, découverte du programme de cours 2026-2027 et animation musicale par l'Académie de Musique de la ville.

Attention : les inscriptions et pré-inscriptions ne se dérouleront plus lors de cette journée qui sera entièrement dédiée à la découverte des travaux des élèves.

Nos jeunes talents des Beaux-Arts

Les avis de Sabian et Nino

- "Il ne faut pas hésiter à se lancer"
- "C'est comme une salle de classe, mais en plus chaleureux"
- "On peut communiquer, c'est convivial, on peut parler librement".



LE CARNET DES ÉLECTIONS



Le conseil municipal





CHRISTOPHE CLAEYS

Élu maire de
Saint-Pol-sur-Mer

Le 15 mars dernier, dès le premier tour des élections municipales, les Saint-Poloises et Saint-Polois ont massivement porté leur suffrage sur la liste de Christophe Claeys (61,6% des voix). Réélu maire de Saint-Pol-sur-Mer, Christophe Claeys nous livre ses impressions sur la campagne mais aussi et surtout ses priorités pour la commune...

Pol'Position : Un premier mot sur les résultats du scrutin. Qu'avez-vous ressenti lors des résultats ? Vous attendiez-vous à une victoire si nette ?

Christophe Claeys : *Mon premier mot, vous vous en doutez, c'est merci. Merci aux Saint-Polois de leur confiance. Pour tout dire, nous ne faisons pas de pronostics, mais nous avons mené une vraie campagne de terrain, nous sommes allés à la rencontre des habitants ; dans la continuité de ce que nous faisons déjà pendant tout le mandat. Et les échanges que nous avons dans ce cadre ne trompent pas, ils permettent de recueillir les attentes, les idées mais aussi le sentiment général des habitants sur l'action menée. Alors oui, nous sentions que, majoritairement, les Saint-Poloises et Saint-Polois souhaitaient poursuivre les métamorphoses engagées.*

Et puis je veux ajouter un second merci à ma famille, pour son soutien sans faille, ainsi qu'à l'équipe que j'anime, soutiens et colistiers qui sont exactement à l'image de nos concitoyens dans leur diversité et leur engagement. Enfin, je ne serais pas complet si je ne saluais pas les équipes de la ville car ce vote est aussi la récompense d'un travail collectif ces dernières années.

PP : Si vous deviez prendre un premier engagement pour le mandat qui s'ouvre, quel serait-il ? Qu'est-ce qui vous semble le plus essentiel ?

CC : *Le plus essentiel, c'est le lien que nous avons tissé avec les habitants. Vous savez, quand on est maire, on doit prendre des*

décisions, faire des arbitrages ; c'est souvent compliqué. Pour trancher les questions délicates, je n'ai qu'un guide : la qualité de vie des habitants. C'est la raison pour laquelle, il me semble qu'il est essentiel de les écouter. Nous l'avons fait pendant la campagne, mais nous le faisons tout au long de l'année ; et nous allons continuer. Au quotidien, les réunions de proximité, ou encore la distribution du Pol'Position en sonnant chez les habitants d'une rue, il n'y a rien de plus efficace pour comprendre une ville et décider des actions prioritaires à mener. Ça va peut-être vous étonner mais la porte-à-porte des campagnes électorales, j'adore ça même si j'y ai laissé ma paire de chaussures !

PP : Vous étiez aussi engagé aux côtés de Patrice Vergriete pour les élections municipales de Dunkerque ; quel regard portez-vous sur l'association de communes ?

CC : *Je pense que, ces dernières années, nous avons démontré tous ensemble son efficacité et son bien-fondé. Prenons l'exemple de la police 24h/24 et 7 jours sur 7. Et aujourd'hui, nous travaillons, avec l'État, sur la création d'un hôtel des polices.*

Le travail mené, en proximité, entre les maires, les élus et les services est une chance, et chacun aura constaté que cela a permis d'accélérer le renouveau de notre ville sans que cela ne nous empêche de conserver notre identité et nos spécificités.

Le très beau résultat de Patrice Vergriete à Dunkerque et l'intégration de plusieurs membres de notre équipe dans sa liste sont une chance supplémentaire pour Saint-Pol-sur-Mer de prendre sa pleine place dans le développement de la grande ville de Dunkerque.

PP : Avant d'évoquer vos priorités, de quelle action du mandat précédent êtes-vous le plus fier ?

CC : Il y a plusieurs réalisations que j'estime essentielles, notamment envers nos jeunes. Mais si je dois n'en citer qu'une, je dirais celle du parc Prigent. Parce qu'elle est symbolique de notre volonté de changer la ville, le cadre de vie, mais aussi de développer le vivre-ensemble et le bien-vivre pour tous.

Chacun a une bonne raison de se rendre au parc, qui est en plein cœur de notre ville. C'est un exemple de ce que nous souhaitons faire : bâtir une ville où chacun se sent bien et qui contribue à l'épanouissement de tous.

PP : Et, à l'inverse, avez-vous un regret ?

CC : Je dis souvent que la fonction de maire est une école d'humilité. On a envie de tout faire, le plus vite possible, et on est confronté à des choix, souvent budgétaires, à des délais, souvent liés aux procédures... La ville s'est beaucoup transformée et modernisée mais j'aurais aimé aller encore plus vite. Et puis il reste notamment un défi collectif à relever : la propreté de la ville. Je l'ai déjà dit : la propreté est

l'affaire de toutes et tous. Nous avons fait de gros progrès dans ce domaine, mais il faut encore nous améliorer, alors n'oublions pas que quand nos services ramassent une canette de boisson dans un caniveau, quelqu'un l'a jetée.

PP : Le nouveau mandat commence. Quelles priorités avez-vous définies ?

CC : Pour moi, un programme pour les élections municipales, c'est un contrat passé entre une équipe et les habitants. C'est une des forces de notre démocratie, elle crée l'occasion d'échanger, de débattre, de réfléchir ensemble, de se challenger.

Nous avons beaucoup travaillé ce programme avec deux maîtres-mots : sa crédibilité et son efficacité.

Crédibilité parce que quand on passe un contrat, on doit pouvoir tenir ses engagements, ne pas faire de fausses promesses, et respecter l'équilibre financier de la commune.

Et puis efficacité, avec une exigence : prioriser des actions qui ont un vrai impact sur la vie des habitants et qui répondent à leurs attentes et besoins.

Alors, vous le savez, nous avons proposé 80 mesures pour Saint-Pol-sur-Mer et ses habitants. Toutes sont importantes et, avec mon équipe, je vais me battre, jour après jour pour les mettre en place. Voilà ma grande priorité.

Et sur les principaux axes que nous avons définis, vous les connaissez : qualité de ville avec le cadre de vie et le verdissement, qualité de vie avec le vivre-ensemble, les festivités, les animations ou encore la vie

associative mais aussi des actions pour la sécurité et la santé.

PP : Nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets dans les prochains numéros du Pol'Position mais si vous le voulez bien, encore deux questions. D'abord, 3 mesures qui vous semblent particulièrement marquantes....

CC : La première, pour la jeunesse. Nos jeunes sont notre avenir. Nous allons leur dédier un lieu (au centre Cocteau) et surtout les écouter avec une grande concertation de la jeunesse.

Une deuxième, pour la beauté de notre ville. Il y a le plan de ravalement des façades, bien sûr, mais aussi la création d'une véritable ceinture verte.

Et la troisième concerne la sécurité. Parallèlement à l'hôtel des polices, nous voulons aussi augmenter le nombre de caméras parce que la tranquillité de tous est essentielle.

Si vous avez encore de la place, j'ai encore 77 autres mesures !

PP : Plus simplement, un dernier mot ?

CC : J'ai commencé par un merci. Je pourrais finir par un "à Saint-Pol-sur-Mer, on relève son col mais aussi ses manches" et donc "au boulot". Mais, j'ai aussi envie de dire : vive Saint-Pol-sur-Mer !



Christophe CLAEYS

Maire de Saint-Pol-sur-Mer

Délégué aux finances, au cadre de vie et au NPNRU

François DELMOTTE

Conseiller délégué
aux finances et
à la commande publique



Martine CABARET

Conseillère déléguée au personnel
et à la qualité des services à la
population

Virginie VARLET

Conseillère déléguée à
l'habitat et au logement



Remy BECUWE

1^{er} adjoint

Chargé des métamorphoses,
de la transformation urbaine et
de l'administration générale

Taner CALISKAN

Conseiller délégué aux commerces
et à la zone artisanale

René MEENEBOO

Conseiller délégué à l'état civil

**Marjorie
LENOIR**
2^{ème} adjointe



Chargée de l'action sociale, l'emploi,
l'insertion et la cohésion sociale

François FUMERY
Conseiller délégué à la cohésion
sociale et à la politique de la Ville

Olivier MERSEMAN
Conseiller délégué à l'emploi
et à l'insertion



**Thomas
NICOLLE**
3^{ème} adjoint



Chargé de l'enfance et de la
réussite éducative



Elliot DAVID CABARET
Conseiller délégué à la lecture
publique et aux partenariats
scolaires et extra-scolaires

Adeline CARRU
Conseillère déléguée
à la petite enfance

**Francine
MANIER**



Conseillère déléguée
aux animations séniors

**Cindy
OUGHAZDI**
4^{ème} adjointe



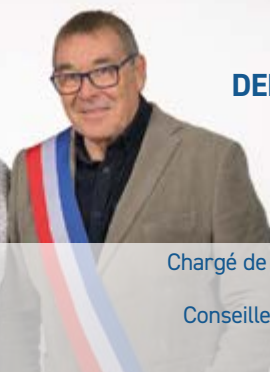
Chargée de la culture, des grands
événements et de l'animation
Conseillère déléguée aux actions
culturelles

**Michel
CADART**



Conseiller délégué
au sport

**Jean-Luc
DEBAVELAERE**
5^{ème} adjoint



Chargé de la vie associative
et sportive
Conseiller délégué à la vie
associative

**Isabelle
HUYGHE**
6^{ème} adjointe



Chargée de la sécurité et
de la tranquillité publique
Conseillère déléguée à la sécurité
routière et au stationnement

**David
WYTS**
7^{ème} adjoint



Chargé de la santé
et du handicap

**Jacqueline
MAHIEU**



Conseillère déléguée
au handicap

**Nathalie
MAES**
8^{ème} adjointe



Chargée de la jeunesse
et de la citoyenneté

Hervé LEMAIRE
Conseiller délégué à la démocratie
participative et à la relation avec
les maisons de quartiers

Houfrane AHAMED
Conseillère déléguée à la jeunesse



**Claudette
CADART**

Conseillère déléguée à la lutte
contre les discriminations et aux
violences faites aux femmes

**David
POTTIER**
9^{ème} adjoint



Chargé de la transition écologique,
des déplacements doux
et de la propreté

**Laurence
LAMIRAND**



Roland HAUDIQUET

**Marie-Claire
GOURDEN**

Conseillère déléguée à
la solidarité intergéné-
rationnelle – RAAC

Conseiller délégué aux
affaires militaires et aux
anciens combattants

Conseillère déléguée
à Bien vieillir à
Saint-Pol-sur-Mer

**Catherine
VANDORME**
10^{ème} adjointe



Chargée des séniors
et de la Ville amie des aînés

**Adrien
NAVE**



Conseiller

**Sabrina
VAN DEN
BROECKE**



Conseillère

**Emmanuel
VAMPOUILLE**



Conseiller

**Dorothee
MELIN**



Conseillère

**Tanguy
BRICHE**



Conseiller

**Orlane
DEZOUTTER**



Conseillère



Le conseil d'installation



À l'issue des élections municipales (15 mars 2026), les 35 conseillers élus se sont réunis une première fois lors du conseil d'installation. Au cours de cette séance, le conseil a procédé à l'élection du maire, puis des adjoints. Le maire a ensuite nommé les conseillers délégués par arrêté.

Le maire ainsi désigné assure la gestion quotidienne de la commune et exerce également des missions au nom de l'État

(état civil, organisation des élections, sécurité...). Les 10 adjoints, secondés par 18 conseillers délégués, ont en charge les grandes thématiques de l'action municipale comme cela est présenté dans les pages précédentes.

Ce moment marque le début d'un nouveau mandat, placé sous le signe de l'engagement au service de tous.



**Permanence de l'ISC
(Intervenant Social en
Commissariat)**

Tous les vendredis de 9h à 12h

Bureau de Police
de Saint-Pol-sur-Mer
*Permanence tenue par
M. Lefebvre*

TOUS CONCERNÉS !

Permanences des élus :

- Vendredis 15 et 29 mai de 14h30 à 16h30 en mairie
- Samedi 23 mai de 9h à 11h au Pôle administratif
- Vendredis 12 et 26 juin de 14h30 à 16h30 en mairie
- Samedis 6 et 20 juin de 9h à 11h au Pôle administratif





Une nouvelle **section féminine** pour le club de rugby

Avec plus de 200 licenciés, le club de rugby de Saint-Pol-sur-Mer entraîne les jeunes de toutes catégories veillant à enseigner dès le plus jeune âge les valeurs sportives et morales du rugby. Cette ambition est d'autant plus vraie que le club a créé une section féminine pour les -18 ans.



Le RCFLN franchit une nouvelle étape avec la création, au 1^{er} avril, d'une section féminine destinée aux joueuses de 15 à 18 ans. Une première pour le club, qui répond à une réelle attente sur le territoire. Jusqu'à présent, les jeunes filles pouvaient évoluer en équipes mixtes jusqu'à 15 ans. Au-delà, elles devaient souvent arrêter ou rejoindre un autre club. Désormais, elles ont la possibilité de poursuivre leur pratique près de chez elles, dans un cadre structuré.

Les inscriptions sont ouvertes et accessibles à tout moment. Les entraînements ont lieu

chaque mercredi à partir de 18h, avec la possibilité de venir faire un essai. La section est ouverte à toutes, débutantes comme confirmées, avec pour objectif de permettre à chacune de découvrir la discipline et de progresser.

Afin de favoriser les nouvelles adhésions, la Fédération Française de Rugby propose des licences gratuites jusqu'à la fin de la saison, en juin. Une opportunité idéale pour s'initier sans contrainte.

Le club espère accueillir rapidement une dizaine de joueuses afin de pouvoir participer aux tournois, tout en précisant qu'aucune limite de places n'est fixée. Toutes les jeunes sportives sont invitées à rejoindre cette nouvelle aventure dès la reprise officielle de la saison.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez

M. Savreux Romuald
au 06.75.85.32.52.

Inscriptions au secrétariat du club :

92 avenue Maurice Berteaux - Stade Guy Nowé, les mercredis à partir de 18h

De nombreux évènements sportifs attendent leurs supporters :

43^{ème} Tournoi Jacky Langlet du HBCM

→ **Jeudi 14 mai 2026 de 9h00 à 17h00**

Sur les 6 gymnastes saint-polois

La finale du tournoi de handball se jouera au gymnase de Romain Rolland à 15h suivi de la remise des récompenses. Plus de 40 équipes participeront sous différentes catégories (-11 ans mixte, -13 ans garçons et -13 ans filles, -15 ans garçons et -15 ans filles, -18 ans garçons et - de 18 ans filles).

Tournoi Grégory Hennion

→ **Samedi 23 mai 2026 de 9h00 à 19h00**

Stade Guy Nowé, complexe Romain Rolland

Le club de rugby organise son grand tournoi annuel. Cet évènement réunira plus de 600 jeunes sportifs.

38^{ème} édition du rallye Carrefour

→ **Dimanche 7 juin 2026 de 7h00 à 13h00**

Centre commercial Carrefour

face au boulevard de l'Aurore

Prenez part à l'aventure, en vous inscrivant, au centre commercial le jour de la course, de 7h à 10h.

Suivez-le fil facebook :

AssoCyclosaintpolsurmer



Les animations de printemps pour les enfants

Les structures communales proposent une diversité d'activités pour les enfants à l'approche des vacances d'été.



ATELIER DE CUISINE ANTI-GASPI AU RESTAURANT MUNICIPAL

Une activité ludique pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire. Ils y apprennent les bonnes pratiques, par exemple : l'utilisation de pain rassis. Lors de ces ateliers organisés 1 à 2 fois par mois le mercredi matin sur le temps extrascolaire, les enfants préparent des pâtisseries anti-gaspi (cookies, génoise...). Cette activité se fait également sur le temps des ACM aux petites et grandes vacances.

JEU DE L'OIE - SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT SUR LE TEMPS DES ACM

Dans le cadre des actions de prévention, un jeu de l'oie dédié à la sensibilisation au harcèlement a été conçu. Face au succès de cette première version sur plateau, la direction enfance-jeunesse de la Ville a développé une version géante en 3D, spécialement pensée pour les animations en Centre de Loisirs à partir des vacances de cet été.

L'objectif est simple : sensibiliser les enfants à travers le jeu.

Ce support ludique constitue un levier éducatif précieux, en facilitant l'ouverture du dialogue et la mise en place d'actions de prévention.

En débattant, en échangeant et en explorant leurs émotions, les enfants apprennent à mieux comprendre ce qu'est le harcèlement et à reconnaître les situations pour mieux les désamorcer. Cette démarche contribue à améliorer le climat du groupe, en favorisant la parole et en encourageant la mise en place de solutions concrètes.



LE SAVIEZ-VOUS

Les prochaines périodes d'inscriptions aux ACM 2026

Du 26 mai au 13 juin pour les vacances d'été.

Retrouvez l'ensemble des dates sur le guide des ACM 2026

Une présence régulière des enfants inscrits au ACM sera attendue. Des mesures pourront être envisagées en cas d'absences non justifiées.



Les parents d'élèves, **le moteur de la vie scolaire**

Acteurs discrets mais essentiels, les parents d'élèves participent activement à la vie scolaire. À l'école, leur engagement contribue au bien-être des enfants et au dynamisme de l'établissement.

Être parent d'élève, c'est avant tout s'impliquer dans la vie de l'école et accompagner les enfants dans leur parcours. Le Pol'Position s'est entretenu avec la présidente des parents d'élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès, qui compte une équipe d'une dizaine de bénévoles.

La présidente met en avant le travail mené par toutes les équipes de parents d'élèves qui œuvrent toute l'année pour soutenir les projets pédagogiques. Grâce à des actions comme des ventes ou la tenue d'un stand au

marché de Noël, dans son cas, ils financent sorties scolaires, événements et kermesses. Leur rôle passe aussi par le dialogue : plusieurs réunions annuelles (non obligatoires) permettent aux parents de discuter sur les projets, les sorties et le fonctionnement de l'école. C'est un véritable travail d'équipe, où chacun trouve sa place et s'investit selon ses disponibilités.

Lors des spectacles et fêtes, les parents organisent stands, jeux, restauration et animations, créant des moments conviviaux.

L'an dernier, les parents d'élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès ont organisé un jeu commun parents-enfants qui a renforcé les liens avec la maternelle voisine.

Ouvert à tous sur la base du volontariat, ce rôle repose sur l'envie de s'engager. Être parent d'élève, c'est avant tout être maman ou papa, impliqué pour l'épanouissement et la réussite des enfants.



RAPPEL :

Avant la rentrée : anticipez vos réservations en ligne à la restauration scolaire :

Pour la période scolaire du 25 mai au 3 juillet 2026 > inscriptions du 11 mai au 25 juin 2026.





Les séniors pourront profiter de multiples animations et activités

Le service séniors de la Ville et les associations locales proposent un programme d'activités aux séniors de la commune pour conserver le lien.



CONFÉRENCE ÊTRE GRAND-PARENT

Conférence en partenariat avec brain'up, qui invite à réfléchir et échanger autour du lien entre grand-parent, petit-enfant et toute la sphère familiale.

→ **Lundi 1^{er} juin de 14h à 16h**
Ferme Marchand – Salle Clerginet

SOPHROLOGIE

Atelier de sophrologie qui a pour objectif d'améliorer le bien-être physique et mental dans une atmosphère bienveillante et conviviale. À travers des exercices simples de respiration et de relaxation dynamique, les participants apprennent à mieux gérer le stress, à relâcher les tensions et à favoriser un état de détente profonde.

→ **Lundi 30 juin de 9h30 à 10h30**
Ferme Marchand – Salle Clerginet



PÉTANQUE

Organisée en partenariat avec La Boule Saint-Poloise

→ **Mardi 26 mai de 14h à 17h**
→ **Mardi 23 juin de 14h à 17h**
Boulodrome du centre Romain Rolland

JEUX DE CARTES - BELOTE

Après-midi de jeux de cartes (belote scrabble tarot) organisé en partenariat avec la belote de Saint-Pol-sur-Mer

→ **Mardi 5 mai de 14h à 17h**
→ **Mardi 9 juin de 14h à 17h**
Salle Clerginet



⊕ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

24 Service séniors
03 28 59 67 40

" Game Over ? Jamais ! " : les seniors de la ville ont relevé le défi du jeu vidéo

Dans le cadre d'un partenariat avec le Studio 43, la commune a mené le projet " Game Over ? Jamais ! ", une initiative originale destinée aux seniors des quartiers prioritaires (QPV) ainsi qu'aux communes partenaires du projet (Cappelle-la-Grande, Dunkerque, Grande-Synthe).

Cette action avait pour objectif de faire découvrir l'univers du jeu vidéo aux seniors, tout en favorisant le lien social, la convivialité et les échanges intergénérationnels.

UN PROJET POUR CRÉER DU LIEN

À travers ce projet, la commune est allée à la rencontre des seniors, notamment ceux vivant dans les quartiers prioritaires, afin de les encourager à participer à des activités nouvelles. L'initiative a également permis de renforcer les rencontres et les échanges entre participants, en incluant des seniors parfois isolés ou en situation de précarité.

DES SÉANCES DE CINÉMA POUR LANCER L'AVENTURE

L'action a débuté par deux séances de cinéma gratuites organisées au **Studio 43**, qui ont servi de porte d'entrée au projet.

- Le **30 janvier**, **150** seniors ont participé à la projection du film *Baise-en-ville* dont **16** seniors saint-polois.
- Le **6 mars**, **156** autres seniors ont assisté à la séance du film *Alter Ego* dont **42** seniors saint-polois.

Ces moments conviviaux ont permis de présenter le projet et d'inviter les participants à poursuivre l'expérience à travers les différentes activités proposées.

DES ATELIERS POUR SE PRÉPARER À LA COMPÉTITION

À la suite de ces projections, des ateliers mêlant **mémoire et coordination** autour du jeu vidéo ont été proposés. **Six seniors** se sont particulièrement investis dans ces séances afin de **défendre les couleurs de notre ville** lors de la compétition **en jeux vidéo**.

Grâce à leur motivation et aux entraînements réalisés durant les différents ateliers, ils ont pu progresser et se préparer pour cette rencontre.

UNE BELLE PERFORMANCE

Face à des équipes engagées, nos joueurs ont fait preuve de détermination. Mention spéciale à Jeannine et Gérard pour leur contribution décisive en fin de partie. L'équipe termine à une honorable 3^e place sur 4, un résultat dont la commune peut se réjouir. Au-delà du classement, cette participation a surtout été marquée par un bel esprit d'équipe et le plaisir de jouer ensemble. Rendez-vous l'an prochain !



“Au départ, je ne pensais pas pouvoir jouer aux jeux vidéo. Mais avec les ateliers et l'entraînement, on prend confiance et on progresse. Et finir sur le podium, c'était une vraie fierté pour nous !”



On l'a dit, **on l'a fait**

Depuis plusieurs années, les services chargés du NPNRU et du cadre de vie s'attèlent à opérer des transformations pour une ville plus moderne. Elle permettra plus d'inclusion avec des services publics facilités et mieux intégrés, pour mieux vivre ensemble.



QUAI WILSON

C'est : la création de 27 appartements avec balcon ou terrasse, un coeur d'îlot végétalisé, ainsi que 6 maisons.



RUE MOZART

C'est : des arbres conservés, moins d'enrobé grâce au stationnement engazonné, réduisant les îlots de chaleur, ainsi que des massifs plantés pour une floraison toute l'année avec des végétaux peu exigeants en entretien et en eau. Une démarche respectueuse de l'environnement !



PARKING DU MÉDICENTRE

C'est : une requalification des espaces publics aux alentours (arbres, espaces engazonnés, arbustes), un parking privé pour les praticiens, ainsi qu'un parking pour les patients.



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU CHEVALIER DE SAINT POL

C'est : des transformations de grande ampleur entre rénovations et réaménagements. La place du Chevalier de Saint-Pol est le deuxième arrêt de bus le plus fréquenté de l'agglomération, après le pôle d'échange gare. Il était indispensable de redonner de l'espace et de la sécurité aux piétons tout en ramenant, là comme ailleurs, la nature en ville.

Aire de jeux Vancauwenberghe



Aire de jeux des Châtaigniers



Aire de jeux Berlioz



Aire de jeux Bouchardon



Square François Boucher



LES 5 AIRES DE JEUX

C'est : cinq espaces entièrement réaménagés afin d'offrir aux enfants des équipements modernes, sécurisés et adaptés à tous les âges, dans le cadre d'un programme de modernisation mené en 2025 et qui se poursuit en 2026. Ces aménagements permettent d'améliorer le cadre de vie des familles et favorisent les espaces de rencontre et de détente. Vous êtes invités à profiter pleinement de ces lieux pensés pour le plaisir et la sécurité de tous.



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ

L'année 2025 a également été riche en nouveaux aménagements publics. Ceux-ci ont permis de concrétiser la volonté politique de métamorphoses de l'espace public, tout en favorisant le retour de la nature en ville.

À ce titre, la transformation complète de la place de la Liberté, accompagnant la rénovation thermique et bâtiminaire des résidences Lys et Violettes, est achevée. Cette réalisation, fidèle aux attentes exprimées par les habitants, propose désormais un espace convivial et végétalisé, intégrant notamment un terrain de pétanque, des bancs et des aménagements paysagers propices à la détente et aux rencontres.



AVENUE MAURICE BERTEAUX

Le tronçon de l'avenue Maurice Bertheaux compris entre la rue de la République et le pont Bertheaux, a été transformé par la mise en place de 17 pots géants végétalisés, espacés à l'aide de 33 petites barrières.

Ce nouvel aménagement a plusieurs vocations : sécuriser un axe fortement emprunté, en réduisant sa largeur par une occupation de sa partie centrale, ramener de la nature sur un axe jusqu'ici surdimensionné et recouvert uniquement de bitume, contribuer à améliorer l'attractivité de l'une de nos entrées de ville en lui donnant un aspect plus qualitatif.



Et ça continue !

LANCEMENT DE LA RÉHABILITATION DES MAISONS CHEMINOTES

Après plusieurs phases de démolition menées ces dernières années, une nouvelle étape s'ouvre ainsi dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du quartier des cheminots.

La SPAD engagera dès le mois de mai ce nouveau chantier avec la réhabilitation de maisons situées au sein de la Cité des Cheminots. Ce projet vise à préserver le patrimoine architectural emblématique de la cité jardin, tout en améliorant le confort et la performance énergétique des logements.



PREMIÈRE PHASE D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA CITÉ DES CHEMINOTS

Un certain nombre de travaux de voirie va également accompagner ces transformations. La maîtrise d'oeuvre AJOA démarre les premières phases de transformation de l'espace public de la Cité des Cheminots afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, de créer de nouveaux espaces de détente et de réorganiser les voiries afin de favoriser des modes de déplacement plus doux (élargissement des trottoirs, création de voies cyclables, nouveaux arrêts de bus, ...). Les travaux démarreront par la requalification du square Delvallez, et seront suivis par des interventions dans plusieurs rues alentours.





Vous trouverez ci-dessous les textes des listes représentées au conseil, retranscrits tels que transmis dans la limite du nombre de signes impartis par liste (ponctuation, orthographe, syntaxe...). Les propos tenus sont sous l'unique responsabilité de leurs auteurs (conformément à la loi du 27 février 2002).

"Restons Saint-Polois dans le grand Dunkerque"

La date du 15 mars 2026 est à marquer d'une pierre blanche. Ce dimanche-là, les habitants de Saint-Pol-sur-Mer, comme partout en France, étaient appelés à choisir leur futur maire. Le résultat fut sans appel : à près de 62%, vous avez voté en faveur de la liste Toujours avec vous, pour Saint-Pol-sur-Mer – Christophe Claeys.

Une majorité qui s'est vérifiée dans chacun des 14 bureaux de vote. Un grand merci à toutes et tous pour votre confiance ! Celle-ci nous honore. Elle nous oblige aussi : vous nous avez élus sur un programme que nous allons déployer. Pour cela, le travail a commencé le lendemain du 15 mars. Avec un avantage certain car, à Dunkerque et Fort-Mardyck, à l'instar de ce qui s'est produit à Saint-Pol-sur-Mer, grâce au résultat écrasant de Patrice Vergriete et de Grégory Bartholoméus, les extrêmes et leur repli sur soi ont été rejetés au profit de maires habitués à

travailler main dans la main, pour leurs communes associées et leurs habitants.

Ces scores historiques permettent la présence de sept Saint-Polois au conseil municipal de Dunkerque (Christophe Claeys, Rémy Becuwe, Virginie Varlet, Houfrane Ahamed, Martine Cabaret, Marjorie Lenoir et Catherine Vandorme). Plus qu'un symbole, ils seront le trait d'union physique de nos deux communes lors des études de dossier, des réunions de travail et des prises de décision. Enfin, la présence de notre maire en tant que vice-président de la CUD en charge de la politique de l'emploi est la preuve que notre ville de Saint-Pol-sur-Mer retrouve toute sa place dans le territoire.

Dans la continuité de ce qui s'est fait lors de ces dernières années, notre ville va pouvoir poursuivre ses métamorphoses.

"L'Avenir Saint-Polois"

MERCI à toutes et à tous !

Merci à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance ce 15 mars à l'occasion des élections municipales. Avec près de 36 % des voix vous permettez à l'Avenir Saint-Polois de faire entrer 6 élus au conseil consultatif de notre commune.

Ce résultat nous engage pleinement et nous porterons votre voix avec sérieux, détermination et esprit de responsabilité.

Nous serons une opposition vigilante et constructive.

Vigilante, car nous contrôlerons attentivement les décisions prises, notamment en matière de sécurité, de cadre de vie, de gestion des finances publiques et de pouvoir d'achat. **Constructive**, car nous ferons tout pour influencer les décisions municipales avec un seul objectif : Améliorer votre quotidien et préparer l'avenir.

Contactez-nous sur adriennave@protonmail.com



Mai

LOTO

Organisé par l'association Cindy boy's

- **Dimanche 3 mai de 14h à 20h**

→ **Centre Jean-Cocteau, salle Jean Vilar**

Renseignements auprès de
Mme Bossert Sylvie au 06 29 36 17 88

COMMÉMORATION

Cérémonie Armistice du 8 mai 1945

- **Vendredi 8 mai à 11h**

→ **Depuis l'académie de musique**

Le défilé sera mené par l'Harmonie Batterie municipale en direction du cimetière municipal.

Juin

LOTO

Organisé par l'association Nature et Détente

- **Judi 4 juin de 14h à 18h**

→ **Ferme Marchand, salle Clerginet**

Renseignements auprès de Mme Deketer
Sandrine au 06 49 08 44 32

LOTO

Organisé par la Maison du patrimoine

- **Dimanche 7 juin de 13h30 à 19h**

→ **Centre Jean-Cocteau, salle Jean Vilar**

Renseignements auprès de
M. Choin Francis au 06 37 23 79 31

EXPOSITION PHOTOS

Une exposition photos des activités réalisées par les enfants lors des accueils périscolaires ainsi que les actions réalisées par le CME-CJ tout au long de l'année, est organisée en mairie protocolaire du lundi 15 au vendredi 19 juin.

MUSIQUE

Concert de Printemps de l'Harmonie Batterie Municipale

- **Samedi 9 mai de 18h à 22h**

→ **Académie de Musique**

Renseignements auprès de
M. Plesier Christophe

LOTO

Organisé par l'association le Basket Club de Saint-Pol-sur-Mer

- **Dimanche 10 mai de 13h30 à 19h**

→ **Centre Jean-Cocteau, salle Jean Vilar**

Renseignements par mail à
bc.saintpol@gmail.com

LOTO

Organisé par l'association La Saint Poloise

- **Judi 14 mai de 14h à 19h**

→ **Centre Jean-Cocteau, salle Jean Vilar**

Renseignements auprès de
M. Ducourant Marc au 06 08 51 12 76

SPECTACLE

Représentation Théâtrale par l'association Les Décalés

- **Samedi 30 mai de 14h à 21h**

- **Dimanche 31 mai de 17h à 22h**

→ **Académie de musique, Auditorium**

Renseignements auprès de
Mme Naëls Emilie au 07 50 04 97 80

PERMANENCES DE L'ASSOCIATION CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Les jeudis 7 et 21 mai et 4 et 18 juin de 14h à 16h

Pôle associatif, place du Chevalier de Saint-Pol

Renseignements auprès de

M. Lavoisier Damien au

06 17 21 09 22

Numéros utiles

MAIRIE DE SAINT-POL-SUR-MER	
Standard	03 28 29 66 00
Service emploi / insertion	03 28 59 67 10
SCAS	03 28 29 66 01
Médiathèque	03 28 29 66 33
Halte-garderie	03 28 29 66 37
Accueil enfance - jeunesse	03 28 59 67 93
Police municipale	03 28 26 27 17

URGENCES	
Pompiers	18
SAMU	15
SOS médecins	0825 003 250
Pharmacie (à partir de 19h)	0892 230 495
Centre Hospitalier de Dunkerque	03 28 28 59 00
Police nationale	17
Gendarmerie	03 28 64 51 09

DIVERS	
Accueil des sans-abris	03 28 63 33 42
Allo enfance maltraitée	119 ou 0800 05 41 41
Alcooliques anonymes	03 28 27 76 90
Centre antipoison	0825 81 28 22
Planning familial	03 28 59 18 08
SIVU	03 28 29 66 49
Allo Pep's	0800 059 430
Académie de Musique	06 82 23 73 15
Académie des Beaux-Arts	06 82 23 73 26

VILLENVIE / MAISON DE QUARTIER	
Villenvie	03 28 60 18 41
Maison de quartier Victor-Hugo	03 28 59 91 84
Espace Langevin	03 28 63 08 84
Maison de quartier Mendès-France	03 28 58 11 65
Espace Bayard	03 28 58 16 20
Maison de quartier Guéhenno	03 28 59 69 90

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur :

- Saint-Pol-sur-Mer
- saintpolsurmer
- application disponible sur les app stores
- la chaîne 32



Les kermesses : → École maternelle Joliot-Curie Samedi 13 juin de 13h30 à 17h45 → École élémentaire Joliot-Curie Samedi 20 juin de 13h15 à 17h00 → École maternelle et élémentaire Langevin Vendredi 19 juin de 14h45 à 17h30 → École Sacré-Cœur Samedi 20 juin de 9h00 à 17h30 → École maternelle et élémentaire Copernic Vendredi 26 juin de 14h à 16h30 → École Jean Jaurès Samedi 27 juin de 11h à 16h	Fête des parents : → École Kergomard Vendredi 26 juin de 14h à 16h30 Exposition « arts visuels » → École maternelle Vancauwenberghe Du jeudi 21 au vendredi 29 mai Exposition + chorale → École Victor Hugo Vendredi 19 juin de 16h à 18h
---	--

L'éducation nationale aux côtés de la Ville s'engage : toutes les écoles sont labellisées pHARe (lutte contre le harcèlement à l'école) et visent les labels EAC (Éducation Artistique et Culturelle) et E3D (Développement Durable).

Écoles	Labellisations
Maternelle Copernic	E3D Niveau 1*
Maternelle Vancauwenberghe	E3D Niveau 2* / EAC Niveau 2 Label Edusanté Niveau 3
Maternelle Joliot-Curie	Label E3D Niveau 2 / Label 100 % EAC Label Edusanté Niveau 2
Maternelle Jules Verne	En attente du label E3D / Label 100% EAC Niveau 2 Label Edusanté Niveau 2
Maternelle Kergomard	E3D et Edusanté
Maternelle Victor Hugo	E3D
Élémentaire Copernic	E3D Niveau 1
Élémentaire Joliot-Curie	E3D Génération 2024 (jeux olympiques)
Élémentaire Langevin	E3D Niveau 2/ 100 % EAC Edusanté Niveau 2
Élémentaire Jean Jaurès	EAC

Niveau 1 : engagement de la démarche ; Niveau 2 : approfondissement ; Niveau 3 : label acquis et en déploiement.



Interview de M. Boyaval, Délégué à la cohésion police-population (DCPP)

POUVEZ-VOUS PRÉSENTER LE DISPOSITIF DCP ?

Mis en place au niveau national en 2008, le DCP vise à renforcer le lien entre la police et la population. Déployé depuis janvier sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque, il dépend de la Police nationale et s'adresse à tous les habitants.

QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

J'interviens pour écouter, analyser les situations et identifier l'origine des problèmes. L'objectif est de rappeler le cadre légal, apaiser les tensions et proposer des solutions adaptées, notamment pour les conflits de voisinage, afin d'éviter des procédures longues et coûteuses.

COMMENT VOUS CONTACTER ?

Des permanences sont assurées chaque jeudi, de 10h à 12h et de 14h à 16h à la maison de quartier Jean Guéhenno. Après cette prise de contact, un premier échange se fait par téléphone avec les parties concernées avant de convenir si besoin d'un rendez-vous.

TRAVAILLEZ-VOUS AVEC D'AUTRES STRUCTURES SUR LE TERRITOIRE ?

Oui, avec les services locaux et les forces de sécurité, dans une logique de proximité et de service mutualisé, avec notamment des réunions publiques.

MENEZ-VOUS DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Oui, auprès des seniors (arnaques, vols) et des jeunes (harcèlement, usages numériques). Les habitants peuvent aussi venir chercher des conseils lors des permanences.

QUEL EST VOTRE OBJECTIF EN ASSURANT CE POSTE ?

Je souhaite apporter un regard neutre pour désamorcer les conflits et favoriser le dialogue, au plus près des habitants de Saint-Pol-sur-Mer.

Organisé par :



SUIVEZ LE FIL   
www.ville-saintpolsurmer.fr

